



Information demande de la CCT

Par **Saidi Zak**, le **07/10/2016** à **00:24**

Bonjour tout ce beau monde,

Je trouve ce forum très intéressant.

Je viens tout juste de finir mes études et mon titre de séjour expire ce 31 Octobre. Je voudrais demander la CCT puisque j'ai un projet de création d'entreprise qui ME TIENT BEAUCOUP A COEUR et qui pourrait intéresser la France et mon pays d'origine.

Aujourd'hui j'ai retiré le dossier de demande et je me suis rendu compte qu'on demande des pièces qu'on a que si l'entreprise est réellement créée à savoir le statut juridique de la société, le numéro de RCS, un justificatif de nomination ou, éventuellement, une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination (j'ai du mal à comprendre ce point, si quelqu'un a des idées, elles seront les bienvenues ;)).

Ma question est la suivante: Pour les gens qui ont obtenu ce titre de séjour, aviez-vous réellement créé votre entreprise en présentant la demande? Est-ce qu'on pourrait se voir attribuer cette carte avec juste la présentation du projet, le business plan et le business model? D'autant que je ne sais pas encore où est-ce que je vais implanter mon entreprise, ici en France ou dans mon pays d'origine.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.